

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

ENFER

Par **Profil supprimé** Posté le 22/11/2016 à 10h09

Bonjour,

A l'heure où je vous écris je suis perdue et à bout.

Voilà, j'ai 3 enfants de 7 à 5 ans, et je suis mariée à un alcoolique qui refuse d'admettre qu'il a un problème. Chaque jours, je vis dans l'angoisse de le voir rentrer à la maison, il est ivre du matin au soir mais à le "mérite" de passer son temps dehors quand il n'est pas au travail, excepté le soir donc.

Il peut être très agressif verbalement (pour l'instant), il dit n'importe quoi, des choses qui n'ont pas de sens, il parle très fort tout le temps généralement tout seul, il m'a encore réveillé cette nuit...

Je comprends bien qu'il est malade, j'ai essayé de lui parler des milliers de fois mais je n'en peux plus, j'aimerais un peu de calme et de silence dans ma vie. Je voudrais divorcer, mais évidemment comme je n'ai pas été foutu de réussir quoique ce soit dans ma vie, je n'ai ni travail ni formation. Alors je suis coincé avec lui

A chaque fois que j'essaye d'entreprendre quelque chose, je suis obligé d'arrêter parce que je ne peux pas lui laisser les enfants, je ne peux pas le laisser se pointer totalement ivre devant l'école, c'est impossible pour moi.

J'aimerais partir, disparaître et qu'il ne nous retrouve jamais, je voudrais ne jamais l'avoir rencontré.

Je n'arrive pas à lui faire entendre raison, il prend la voiture alors qu'il n'a plus le permis et qu'il est complètement ivre, il embarque les enfants en plus, je me déteste de ne pas pouvoir l'en empêcher. Et lui je le hais je le hais je le hais de nous faire ça.

Et j'ai honte, j'ai tellement honte, obligé de trouver milles excuses pour refuser les invitations de la famille, plus aucun ami.

Parfois je voudrais mourir, mais je ne peux pas.

2 RÉPONSES

patricem - 22/11/2016 à 12h58

Bonjour,

Peut-être les aidants de ce site peuvent vous diriger vers une association d'aide aux familles. N'hésitez pas à les appeler.

Par ailleurs, il faut aussi réussir à prendre de temps pour vous et vos enfants (facile à dire) : pouvez-vous aller quelques jours chez de la famille ou des amis, sans votre conjoint ?

Enfin, s'il conduit ivre, sans permis, avec des enfants à bord, peut être faut il appeler la police ou les gendarmes. Il y a mise en danger d'autrui...

Profil supprimé - 23/11/2016 à 12h24

Bonjour,

Merci pour votre réponse Patricem.

Je n'ai malheureusement nul part où me réfugier pour quelques temps.
Je vais prendre contact avec le CSAPA de ma région pour avoir quelques conseils.

J'ai pensé prévenir la gendarmerie pour sa conduite dangereuse mais honnêtement j'ai peur d'aggraver encore plus la situations.
Je me sens nerveuse même en venant sur ce forum...
